

DEMANDE DE SCOLARISATION (HORS SECTORISATION) - DEROGATION Groupe Scolaire « Schuman » ou Ecole « Les Peupliers » (1)

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Ecole d'obligation : Ecole souhaitée :

PERE	MERE
RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)	RESPONSABLE LEGAL 1 OU 2 (1)
Nom :	Nom :Prénom :
Prénom :	Nom de jeune fille :
Adresse :	Adresse :
C.P : Ville :	C.P : Ville :
Date d'arrivée dans la commune :	Date d'arrivée dans la commune :
☎ domicile :	☎ domicile :
portable :	portable :
professionnel :	professionnel :
mail :	mail :
Situation familiale :	Situation familiale :
N° allocataire CAF :	N° allocataire CAF :
Joindre copie du quotient familial	Joindre copie du quotient familial
Profession :	Profession :
Adresse de l'employeur :	Adresse de l'employeur :

Joindre copie du livret de famille + copies des cartes d'identité des 2 parents + justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. En cas de divorce, joindre la copie du jugement

Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Masculin ou Féminin (1) Niveau Scolaire :

En cas de changement d'école, coordonnées de l'établissement précédent :

Je soussigné Madame

Monsieur certifie(nt) l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Saint André le,

(signatures des parents obligatoire)
Le père La mère

Ou

Responsable légal.

(1) rayer la mention inutile

Motif de la demande de scolarisation hors sectorisation

(mettre une croix devant le motif invoqué)

1 L'enfant ne peut trouver de place dans l'école de sa sectorisation

2 L'enfant à un frère ou une sœur scolarisée dans l'école ou le groupe scolaire (indiquer ci-dessous les noms et prénoms du (des) frère(s) et sœur(s))

.....
.....

3 Les parents travaillent tous deux, dont l'un près de l'école souhaitée - fournir un certificat de travail

4 L'enfant est gardé par une assistante maternelle dans la commune - indiquer ci-dessous le nom et l'adresse de l'assistante maternelle-fournir une attestation

.....
.....

5 L'enfant est gardé dans la commune par des parents - indiquer ci-dessous le nom et l'adresse des parents - joindre une attestation sur l'honneur accompagnée d'un justificatif de domicile

.....
.....

6 La famille a déménagé mais souhaite la continuité de la scolarisation de l'enfant dans le même groupe scolaire

7 Autres motifs : à préciser :

.....
.....
.....

DECISION DE LA COMMUNE DE DOMICILE

Le Maire de la commune de : SAINT ANDRE

ACCORDE l'autorisation de scolarisation sollicitée (*)

Motif :

REFUSE l'autorisation de scolarisation sollicitée (*)

.....

Date

MAINTIEN la scolarisation dans l'école d'obligation (*)

(*) Rayer les mentions inutiles